

# Immobilier de Paris

Real Estate

## HONORAIRES D'AGENCE

### VENTES :

Les prix de vente sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

### Honoraires TTC de transaction

Prix de vente	Pourcentage sur la transaction
De 1 € à 24 999 €	25 % TTC du prix de vente
De 25 000€ à 50 000€	15% TTC du prix de vente
De 50 000€ à 99 000€	10% du prix de vente
De 100 000 € à 199 999 €	9 % TTC du prix de vente
De 200 000 € à 299 999 €	8 % TTC du prix de vente
De 300 000 € à 399 000 €	7 % TTC du prix de vente
De 400 000 € à 499 000 €	6 % TTC du prix de vente
+ de 500 000 €	5 % TTC du prix de vente

### CAS PARTICULIER :

**Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

### LOCATIONS :

#### **A la charge du bailleur :**

Les honoraires sont de 1 mois de loyer charges comprises.

#### **A la charge du locataire :**

- ➔ Suivant mandat de mise en location pour un bail Code Civil : Habitation secondaire, bail en faveur d'une personne moral pour l'usage d'habitation par un mandataire social ou par un collaborateur, logement de fonction : Les honoraires à la charge du locataire comprennent la négociation (commercialisation, visites, montage et validation du dossier, etc..)
  - 10% TTC du montant du loyer annuel hors charges
  - La rédaction du bail et des états des lieux d'entrée et de sortie sont gratuites dans le cadre d'un bail code civil sauf intervention d'un huissier à la demande des parties.
  
- ➔ Suivant mandat de mise en location pour un bail d'habitation principale en faveur d'un particulier (Mandat ALUR) : Conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014, les honoraires sont fixés suivant le type de bail en fonction du profil du locataire.  
Location en faveur d'une personne physique à titre de résidence principale :
  - 12€ du m2 TTC pour les frais de visites, montage et validation du dossier, rédaction de bail.
  - 3€ du m2 TTC pour les frais d'inventaire et d'état des lieux